

## L'Odyssée remarquable de Joseph «Chaculot» Gaudet et de Marie-Blanche Bourg

**Jean-Paul  
Arsenault**

La famille  
de Joseph  
«Chaculot»  
Gaudet et de  
Marie-Blanche  
Bourg s'est déplacée  
pas moins  
de huit fois,  
ses bâtiments  
ont été brûlés  
à deux reprises et  
ses membres ont été  
emprisonnés  
par les Anglais  
pendant cinq ans.



La Déportation du peuple acadien se classe certainement parmi les événements les plus tragiques de l'histoire de l'Amérique du Nord britannique. On estime qu'en 1755 moins que 70 000 personnes de descendance européenne habitaient ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada. De ce nombre, 12 000 Acadiens ont été déplacés sur une période de huit ans, entre 1755 et 1763, séparés de leurs familles et de leurs voisins, leurs propriétés détruites et leurs terres saisies. Sur l'Île Saint-Jean, des 4 700 Acadiens présents au moment de la Déportation de 1758, environ un tiers sont morts pendant le trajet soit de noyade ou de maladie, un tiers ont atteint leur destination en France, et un tiers se sont échappés en se cachant dans les bois ou en se réfugiant à des endroits qui n'étaient pas contrôlés par les Anglais.<sup>1</sup> Les Acadiens sont revenus dans l'Île en groupes épars, quelques-uns vers 1760, d'autres plus tard.

Dernièrement, nous vivons un réveil au niveau de l'intérêt accordé à l'histoire des Acadiens, et des recherches récentes mettent à jour de nouveaux documents importants. Les gens de l'Île, et les Acadiens en particulier, deviennent de plus en plus conscients de l'importance de la Déportation et du régime français à l'Île Saint-Jean qui dura de 1720 à 1758. Mais peut-être, la meilleure façon de mettre en évidence cette histoire intéressante est de la présenter à travers une véritable famille qui a vécu la tragédie avant de s'établir à l'Île en 1777. La famille de Joseph «Chaculot» Gaudet et de Marie-Blanche Bourg s'est déplacée pas moins de huit fois, ses bâtiments ont

été brûlés à deux reprises et ses membres ont été emprisonnés par les Anglais pendant cinq ans. À travers toutes ces épreuves, ils ont réussi à élever cinq enfants jusqu'à l'âge adulte!

### Établissement en Amérique du Nord - l'arrivée des Gaudet

Puisqu'il est important de connaître le contexte, nous débiterons notre histoire en décrivant les conditions qui ont encouragé l'émigration de la France vers l'Amérique du Nord. Le pourquoi de leur départ est facile à comprendre. Ils ont quitté la France afin de se créer une meilleure vie, encouragés peut-être par ceux qui s'intéressaient à la colonisation de la Nouvelle-France et de l'Acadie. Les seigneurs français voulaient rendre service au roi tout en augmentant la valeur de leurs entreprises là-bas. Leurs tenanciers, sans doute endettés, voyaient l'exode comme une porte de sortie.

Port-Royal a été établi en 1605 par Pierre Dugua de Mons, un an après la faillite de son premier établissement à l'Île Sainte-Croix. Jean Gaudet est né vers 1575 possiblement dans la paroisse de Martaizé, près de Loudun dans l'ancienne province du Poitou, aujourd'hui le département de la Vienne. Il est arrivé en Acadie très tôt, probablement en 1622, avec les trois enfants issus de son premier mariage. Le nom de sa première épouse nous est inconnu. En 1652, il se maria en secondes noces à Nicole Colleson. Ils ont eu un enfant, Jean, né l'année suivante lorsque Jean, le père, était âgé de 78 ans et Nicole de 46 ans!<sup>2</sup> Le vieux Jean Gaudet était propriétaire d'une

1 Earle Lockerby, «The Deportation of the Acadians from Ile St.-Jean», *Acadiensis*, XXVII, 2 (Spring, 1998), pp. 45-94.

2 Stephen White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, vol. 1, Centre d'études acadiennes, Moncton, Nouveau-Brunswick, 1999, pp. 666-667.